

USCIRF—RECOMMENDED FOR SPECIAL WATCH LIST

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF) est une commission indépendante bipartite du gouvernement américain qui observe les libertés de religion et de croyance dans le monde. Créée en 1998 par la Loi sur la liberté religieuse internationale (IRFA), l'USCIRF se base sur les normes internationales pour surveiller les violations de la liberté de religion et fait des recommandations stratégiques au Président, au Secrétaire d'État et au Congrès. L'USCIRF est une entité distincte et différente du Département d'État américain. Le Rapport annuel 2020 est l'aboutissement d'une année de travail par les commissaires et le personnel en vue de consigner les abus sur le terrain et de formuler des recommandations stratégiques indépendantes à l'intention du gouvernement américain. Le Rapport annuel 2020 couvre la période allant de janvier à décembre 2019. Toutefois, dans certains cas, il est fait mention d'événements de grande importance survenus avant ou après cette période. Pour des compléments d'information sur l'USCIRF, consultez le site Web [ici](#) ou contactez l'USCIRF directement au +1-202-523-3240.

PRINCIPAUX CONSTATS

Les conditions de la liberté religieuse en République centrafricaine (RCA) ne se sont pas beaucoup améliorées en 2019, malgré la signature par le gouvernement et 14 groupes armés non étatiques d'un nouvel [Accord politique pour la paix et la réconciliation](#) (également appelé « Accord de Khartoum ») le 6 février. Effort considérable bénéficiant du soutien de la communauté internationale, l'accord comprend un engagement à respecter les droits de l'homme, la dignité humaine et les libertés fondamentales et religieuses. Néanmoins, les groupes armés ont continué à mener de violentes attaques au cours de l'année, principalement dans le but de contrôler les riches ressources naturelles de la RCA. À la fin de l'année, les groupes armés continuaient de contrôler la majorité du territoire de la RCA. Le gouvernement s'est appuyé sur les forces de maintien de la paix de l'ONU dans de nombreux domaines, par le biais de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), pour défendre les civils vulnérables et tenter de prévenir de nouvelles violences.

Des milliers de Centrafricains étaient toujours déplacés en raison du conflit de ces huit dernières années, qui impliquait des milices organisées en partie selon des lignes religieuses et ciblant, sur la base de leurs croyances religieuses, des communautés entières par la violence et la persécution. Au plus fort du conflit en 2013-2014, les milices ont commis des abus qu'un panel de l'ONU a par la suite qualifiés de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité contre les musulmans ; 95 % des mosquées ont été détruites et 80 % de la communauté musulmane a fui la RCA. Entre juin et août 2019, la RCA, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et les pays voisins ont signé des accords sur la facilitation de retours volontaires de réfugiés déplacés au Cameroun, en République démocratique du Congo et au

Congo. Bien que [certains](#) retours aient [commencé](#) et que des organisations non gouvernementales (ONG) aient signalé le retour de communautés musulmanes déplacées dans les régions du sud de la RCA, un grand nombre de réfugiés ont choisi de rester à l'étranger en raison des risques de sécurité.

Bien que certaines mesures positives aient été signalées au cours de l'année qui a suivi la signature de l'accord de paix, notamment des réformes du secteur de la sécurité et le [désarmement](#) de certains acteurs armés, la violence et les violations de l'accord de paix se sont poursuivies. Les ONG et le [Groupe d'experts](#) des Nations unies sur la RCA ont signalé de nouveaux incidents de discrimination, de mauvais traitements et de violence contre les civils par des groupes armés et des acteurs de la sécurité sur la base de l'appartenance religieuse perçue, bien qu'à des niveaux moins élevés que les années précédentes. Lors d'un cycle d'[attaques](#) dans la région de Carnot en janvier, les combattants associés aux anti-balaka ont pris pour cible une communauté musulmane. Les milices auraient également continué à tenter de manipuler les sentiments de la communauté à l'égard de la MINUSCA en faisant croire que les forces de maintien de la paix de l'ONU étaient anti-musulmans. De multiples attaques contre des civils ont été [signalées](#) en [avril](#), se soldant par l'enlèvement de civils et faisant de nombreux morts et blessés. Lors d'une importante série d'[attaques](#) en [mai](#), le groupe armé 3R a tué plus de [50](#) personnes dans la région de l'Ouham-Pendé. En [septembre](#), de violents affrontements entre milices auraient provoqué le déplacement de 13 000 personnes supplémentaires. Les tensions et les attaques persistantes et la dépendance du gouvernement à l'égard de la MINUSCA pour gérer le conflit ont souligné la nature fragile des premiers progrès réalisés en vertu de l'accord de paix.

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN :

- Inscrire la RCA sur la liste de surveillance spéciale du Département d'État américain pour avoir commis ou toléré de graves violations de la liberté religieuse conformément à la loi sur la liberté religieuse internationale (IRFA) ;

- Mettre en place un groupe d'experts de haut niveau sur la protection des droits de l'homme avec les parties prenantes internationales et les autorités de la RCA pour :
 - Surveiller les violations de la liberté religieuse et la prolifération des discours de haine, en particulier à l'approche des élections ;
 - Soutenir les efforts de paix et de réconciliation tels que l'élargissement des dialogues interconfessionnels ; et
 - Contribuer à l'amélioration de la formation aux droits de l'homme des acteurs officiels de la sécurité ;
- Financer des programmes qui soutiennent les processus de justice officiels et traditionnels, y compris le système judiciaire de la RCA et la Cour Pénale Spéciale (CPS) ;
- Aider les autorités centrafricaines à prendre des mesures pour garantir aux musulmans un avenir dans le pays, notamment en reconstruisant les mosquées détruites, en assurant la participation des musulmans aux prochaines élections de 2020, à l'administration du pays, aux forces de sécurité et à la police, et en garantissant le retour durable des musulmans réfugiés et déplacés internes (PDI) chez eux ; et
- Augmenter le financement de l'aide humanitaire apportée aux réfugiés, PDI, rapatriés, ainsi que pour les projets de reconstruction ; et collaborer avec les acteurs du secteur humanitaire pour recueillir des données démographiques religieuses afin de mieux protéger la liberté de religion et les droits des minorités.

RESSOURCES ET ACTIVITÉS CLÉS DE L'USCIRF

- **Rapport spécial** : [Apostasy, Blasphemy, and Hate Speech Laws in Africa](#) (Lois sur l'apostasie, le blasphème et le discours de haine en Afrique)
- **Réunion d'information du Congrès des États-Unis** : [Silencing Religious Freedom in Africa: The Impact of Speech Restrictions](#) (Museler la liberté religieuse en Afrique : l'impact des restrictions sur la liberté d'expression)

Contexte

La population de la RCA est [estimée](#) à plus de 5,9 millions d'habitants. Le Pew Research Center [estime](#) que 89 % de la population est chrétienne et qu'une minorité de 9 % est musulmane. La pratique de la religion en RCA est syncrétique, de nombreux chrétiens et musulmans intégrant également des croyances traditionnelles et autres dans leur vie.

Les tensions ethniques, religieuses et socio-économiques historiques dans le pays se sont fortement intensifiées en 2013 avec le renversement du président de l'époque, François Bozizé, un chrétien, par les milices majoritairement musulmanes de la Séléka. Par la suite, les milices ont perpétré des actes de violence collective contre les populations non musulmanes, y compris les acteurs chrétiens et les églises, ce qui a entraîné la formation de groupes armés principalement chrétiens, connus sous le nom d'anti-balaka. Les anti-balaka ont attaqué en représailles des civils musulmans, tuant et déplaçant des milliers de personnes. Certaines milices prétendaient représenter les intérêts d'un groupe religieux ou ethnique particulier, et fomentaient la division et la violence parmi les civils. En 2015, l'ambassadeur États-Unis auprès des Nations unies [a déclaré](#) que 417 des 435 mosquées du pays avaient été détruites lors des violences. Un [rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies \(COI\)](#) qui a enquêté sur les violences de 2013 et 2014 a conclu que « bien que la Commission ne puisse pas conclure à

un génocide, le nettoyage ethnique de la population musulmane par les anti-balaka constitue un crime contre l'humanité ». Le [ciblage](#) pour des motifs religieux et les [cycles](#) de violence se sont poursuivis au cours des années suivantes, bien que les milices se soient principalement concentrées sur le maintien du pouvoir par le contrôle du territoire et des ressources, et sur des lignes floues d'affiliation religieuse.

En raison de la cascade de violences, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées, et à la fin de la période couverte par le rapport, plus de [600 000](#) personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de la RCA. Les forces de maintien de la paix de la MINUSCA ont été [déployées](#) en 2014 et ont reçu un vaste mandat qui comprend, entre autres, la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité, l'amélioration de l'État de droit, le soutien au processus de paix et au processus électoral de 2020. La MINUSCA comptait 14 000 personnes en 2019 et continue à être un fournisseur essentiel de sécurité.

En décembre 2019, François Bozizé, qui était accusé d'incitation au génocide et de soutien aux milices anti-balaka, est [revenu](#) d'exil en RCA et a déclaré son désir de se présenter à la présidence en 2020. On ne sait pas encore si les nombreux réfugiés musulmans qui vivent encore en dehors de la RCA pourront voter lors des élections.

L'Accord de Khartoum

Les signataires de l'Accord de Khartoum se sont engagés à prendre des mesures visant à minimiser le séparatisme ou la manipulation des différences religieuses et ethniques, et ont convenu de s'abstenir immédiatement de « toute forme de propagande, de discours de haine et de discours de division qui fait référence à l'identité ethnique, régionale, religieuse ou sectaire ou qui incite à la violence ». Bien que cet accord soit le dernier d'une longue liste de tentatives d'accords de paix au cours de la dernière décennie, il a suscité un optimisme considérable et a conduit à une diminution de la violence. Néanmoins, les ONG continuent de [signaler](#) une série de problèmes liés à sa mise en œuvre et estiment que le contexte reste extrêmement fragile. Elles notent que les chrétiens et les musulmans continuent à se sentir mal à l'aise de vivre côte à côte dans de nombreuses régions, et qu'il reste beaucoup à faire pour permettre le retour des musulmans déplacés et la reconstruction des propriétés et des lieux de culte détruits au plus fort du conflit.

Si certains acteurs religieux étaient optimistes quant à l'accord de paix, d'autres étaient sceptiques. Les acteurs et les communautés religieuses ont continué à participer [activement](#) aux efforts interconfessionnels et de consolidation de la paix, bien qu'ils aient également été affectés négativement par des événements violents et limités dans leurs activités par les risques de sécurité. En mai, un missionnaire espagnol a été brutalement [assassiné](#) dans le sud-ouest du pays. Les milices ont également continué à attaquer des civils, notamment lors d'un incident en mai, [apparemment](#) en représailles à une attaque contre une personne peule. Cette attaque a mis à l'épreuve la confiance des citoyens dans le nouvel accord de paix et a été rapidement [condamnée](#) par la communauté internationale. L'ONU a signalé des violations [hebdomadaires](#) de l'accord.

Vérité, justice et réconciliation

Pendant la plus grande partie de l'année, la Cour Pénale Spéciale (CPS), un tribunal créé en RCA pour tenir responsables les auteurs de violations des droits de l'homme dans le cadre du conflit en cours, a [continué](#) à faire face à des difficultés de financement et de personnel. Il semble également que la conduite de ses enquêtes a été fortement gênée. La CPS a [annoncé](#) qu'elle pourrait conclure l'examen de certaines de ses premières

affaires, et éventuellement commencer les procès, d'ici fin 2020. En décembre, la Cour Pénale Internationale (CPI) a [confirmé](#) qu'elle accusait Alfred Yekatom et Patrice-Édouard Ngaïssona, deux commandants de milice anti-balaka, de crimes contre l'humanité perpétrés entre 2013 et 2014. Les crimes mentionnés comprennent le déplacement des populations musulmanes des villes et des quartiers, ainsi que la destruction et le pillage des maisons et des lieux de culte musulmans.

Parallèlement à la poursuite de la justice par des moyens formels et informels, les citoyens sont également en faveur d'un processus de vérité et de réconciliation plus étendu. L'Accord de Khartoum engage les parties à établir dans les 90 jours une Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR), [exigée](#) au départ par le Forum national de Bangui en 2015. L'accord a également ordonné la création d'une deuxième commission provisoire chargée d'examiner le conflit et d'entamer des consultations communautaires. Les consultations ont été [lancées](#) en juin et ont suscité des réactions [mitigées](#).

POLITIQUE AMÉRICAINE

L'ambassadrice des États-Unis en RCA, [Lucy Tamlyn](#), a prêté serment le 11 janvier 2019. Tout au long de l'année, les États-Unis ont fourni une aide technique et financière à des fins humanitaires, de paix et de sécurité. Plus de 6 millions de dollars ont été demandés pour l'exercice fiscal 2020. Le Département d'État américain a continué à [soutenir](#) la MINUSCA, dont le mandat a de nouveau été prolongé jusqu'au 15 novembre 2020. Les États-Unis ont [fourni](#) 80 000 dollars pour soutenir la création de la Politique du secteur judiciaire de la RCA, qui compte parmi ses priorités la justice transitionnelle et les droits de l'homme. En septembre, l'ONU a assoupli l'embargo sur les armes en RCA afin de soutenir les efforts de stabilisation du gouvernement par l'adoption à l'unanimité de la [Résolution 2488 \(2019\)](#).

L'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Kelly Craft, a [réaffirmé](#) l'engagement des États-Unis en faveur d'un soutien bilatéral à la RCA pour parvenir à la mise en œuvre de l'Accord de Khartoum. En mai, le représentant démocrate de Rhode Island David Cicilline a [présenté](#) la résolution H.Res. 387 qui condamne la violence continue contre les civils en RCA et reconnaît la commission d'atrocités basées sur des identités ethniques ou religieuses perçues ou réelles.